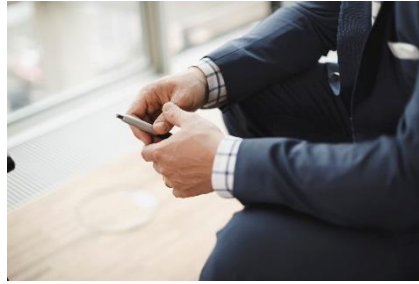


L'externalisation de votre déclaration emballages ou papiers



1 Pourquoi externaliser votre déclaration en la confiant aux experts Valorie ?

La gestion des éco-contributions s'est complexifiée au fil des années et de l'apparition de nouvelles REP. C'est aujourd'hui devenu un poste important de coûts directs et indirects pour votre entreprise. Un investissement important de la part de vos équipes devient nécessaire pour maîtriser les coûts liés aux éco-contributions.

Valorie, expert de la REP, vous propose ainsi de vous libérer de cette contrainte, de gagner en flexibilité pour mieux vous concentrer sur votre cœur de métier.

En nous confiant vos éco-déclarations, vous êtes certains de produire une déclaration conforme aux exigences en vigueur, optimisée sur le plan financier et totalement sécurisée.

2 Que comprend l'Externalisation de votre déclaration par Valorie ?

La mission d'externalisation comprend :

1. le strict respect de la confidentialité
2. la collecte de l'ensemble des données et attestations nécessaires
3. la préparation du projet déclaratif optimisé et sécurisé
4. la validation du projet déclaratif par vos équipes
5. la réalisation de la déclaration prête pour transmission à l'éco-organisme
6. l'assistance et l'accompagnement pour répondre aux questions et exigences de l'éco-organisme
7. une formation de vos équipes si nécessaire

3 En synthèse, l'externalisation de votre déclaration vous garantit :

- Une prestation réalisée par une équipe d'experts unique en France
- Une déclaration totalement optimisée et sécurisée
- Une déclaration conforme aux exigences aux règles en vigueur
- Une contribution importante au Rapport de Procédures Convenues devenu obligatoire
- Un accompagnement, des conseils et des recommandations

Vous souhaitez étudier l'intérêt d'une externalisation de votre déclaration par les experts de Valorie, merci de contacter **Anne Cugnière** ou **Christine Lutter** au 01 45 26 95 66